

MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE DU DROIT DE LA FORMATION

PUBLIC PRÉ-REQUIS

Toute personne souhaitant améliorer ses connaissances en matière de droit de la formation et obligation à former de l'employeur (acteur des ressources humaines et de la formation ; manager).

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre le stage.

EN AMONT un questionnement d'auto positionnement.

OBJECTIFS

Comprendre le cadre juridique actuel de la formation en entreprise afin de respecter les obligations.

Acquérir une connaissance des différents dispositifs de formation ainsi que leur mode de financement.

PROGRAMME

Panorama des diverses lois de la formation de 1971 à la loi de 2014 le cadre juridique de la loi de 2014

Quelles sont les principales modalités d'accès des salariés à la formation ?

- Le plan de formation et ses obligations.
- Le compte personnel de formation CPF.
- Le congé individuel de formation CIF.
- La professionnalisation : le contrat professionnel et la période de professionnalisation.
- La V.A.E. et le congé V.A.E.
- Le conseil en évolution professionnel C.E.P.
- Le bilan de compétences et le congé bilan de compétences.
- Autres dispositifs (contrat de génération ; reclassement ; apprentissage).

Comment financer la formation des salariés ?

- Le plan de formation : financement direct par l'entreprise.
- Le financement par les O.P.C.A. et leur fonctionnement.
- Les autres financeurs possibles (Pôle Emploi, Région, .P.F.S.P.P.).
- L'articulation des dispositifs entre eux.

Les responsabilités et obligations de l'employeur

- En matière de gestion des compétences (adaptation, prévention, développement, entretien professionnel).
- En matière de financement (contribution unique, contribution conventionnelle ou volontaire à l'OPCA).

Les obligations en matière de négociation et de consultation

- Les négociations de branche ou interprofessionnelles.
 - Obligations suivant les effectifs et le calendrier des négociations.
 - Informations à communiquer auprès du C.E.
-

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE & MOYENS TECHNIQUES

- Pédagogie participative avec alternance d'apports théoriques, d'exercices d'application.
- L'évaluation du transfert des acquis pour valider la mise en œuvre en situation de travail.
- Échanges sur les pratiques des participants et travaux en sous-groupes.
- Le programme de formation évolue en fonction de l'actualité : nous vous invitons à nous consulter.

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir différencier les différentes modalités d'accès à la formation.
- Connaître le contenu d'un plan de formation.
- Savoir nommer les différents financeurs et leurs champs d'action.

ÉVALUATION ET MOYENS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE L'ACTION

- Évaluation finale à chaud.
- QCM en amont d'auto positionnement et QCM à la fin de la formation afin de mesurer les acquis.
- Attestation de formation.

ORGANISATION & MODALITÉS

Groupes : groupe de 10 personnes maximum

Durée et dates : 1 journée de 7h en présentiel

Lieu : intra, dans les locaux du client ou salle de formation à déterminer avec le client ou inter entreprise

INTERVENANTE

Agnès DAVID PIERREUSE, consultante formatrice – ancienne RH et responsable de formation- master en développement et management des RH.

COÛT

1.150,00 € HT/jour + TVA 20%, soit 1.380,00 € TTC/jour